

# Le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) est en cours de révision.

**Michel Riottot, président d'Ile-de-France Environnement a publié le point de vue suivant, que nous approuvons, dans un hors série de la revue Urbanisme :**

## « Ralentir la cadence

Les objectifs du SDRIF de 2008 nous semblaient plus raisonnables que ceux mis en place actuellement et nous regrettons qu'ils n'aient pas été appliqués.

Les projections démographiques du SDRIF en cours d'élaboration – 1,5 million d'habitants supplémentaires en 2030 – semblent surévaluées : l'INSEE estime la population de l'agglomération à 500.000 Franciliens supplémentaires à cet horizon... Il faut donc ralentir la cadence.

Le SDRIF devrait affirmer la nécessité d'une montée en puissance plus progressive de la construction de logements et de l'ensemble des objectifs afin de pouvoir rééchelonner les ambitions au besoin. De plus, passer de 32.000 logements neufs actuellement à 70.000 ne peut se faire rapidement : les entreprises du bâtiment ne peuvent y répondre à court terme.

**La réalisation du métro automatique en seconde couronne ne paraît pas non plus souhaitable** alors qu'une nouvelle crise se profile et que l'agglomération parisienne est déjà une ville monde surdimensionnée. Ceci freine le développement des autres régions. Pousser plus loin cette tendance serait préjudiciable tant pour l'équilibre national capitale/régions que pour la qualité de vie en Île-de-France, la préservation des espaces agricoles et l'environnement en général. **La rénovation des transports en commun existants ainsi que le métro automatique de première couronne**, les prolongements de la ligne 14 et d'Éole, la LGV Paris-Normandie constituent des priorités. Ces impératifs sont déjà très lourds pour les finances publiques. **Au-delà, les autres réseaux projetés paraissent un peu délirants de notre point de vue.**

**Dans la même logique, la densification de la première couronne devrait demeurer un peu au-dessous des 15.000 habitants/km2 présents** à Paris et dans les communes limitrophes. Les Franciliens concernés ont aussi besoin d'espaces verts, de respiration. Enfin, nous souhaiterions que l'objectif de 30% de logements sociaux soit adopté. Or, notre association (Ile-de-France Environnement regroupe 60% des associations environnementales d'Ile-de-France) se voit beaucoup moins consultée pour la réalisation de ce SDRIF qu'en 2008... »